

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Autenne Alexia ;Lambrecht Philippe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>La première partie examine les fondements économiques des questions vues dans les autres cours de la finalité : fondements de la nécessité d'un ajustement permanent aux conditions économiques changeantes ; impact de la séparation du pouvoir et de la propriété sur les performances ; impact de l'ouverture aux échanges internationaux sur la mobilité des biens et des facteurs de production La deuxième partie est consacrée à l'examen de la théorie des coûts de transaction et de la théorie de l'agence qui permettent de comprendre, d'une part, quand et pourquoi une activité économique est organisée au sein d'une entreprise (internalisation) plutôt que par le biais de transactions externes sur un marché (externalisation), et, d'autre part, la motivation du recours à des mécanismes de participation des travailleurs aux bénéfices et capitaux de l'entreprise. La troisième partie est consacrée aux imperfections et échecs de l'économie de marché et à leurs impacts sur les stratégies et modes d'organisation des entreprises. Rôle du pouvoir de marché et de l'efficience dans les stratégies de croissance externe, distinction entre bien privé et bien public et lien avec la notion d'entreprise privée/publique/publique autonome, spécificité du bien " information "</p> <p>Le cours s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire droit-économie. Les cas pratiques et questions d'actualité sont choisis en concertation avec les enseignants des autres cours de la finalité.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b>Réfléchir et participer</b></p> <p>Actualiser ses connaissances, percevoir les passerelles entre les différentes branches du droit, se forger des opinions personnelles et, le cas échéant, faire fructifier l'ouverture résultant d'un stage ou d'un séjour d'échange.</p> <p>4 <b>4.3.</b> Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.</p> <p><b>4.4.</b> Faire fructifier l'ouverture résultant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;</li> <li>- soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;</li> <li>- soit d'un séjour d'échange ;</li> <li>- soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers.</li> </ul> <p><b>S'interroger et s'impliquer</b></p> <p>S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, se forger des opinions personnelles et s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit.</p> <p>5 <b>5.2.</b> Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.</p> <p><b>5.3.</b> A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les étudiants sont évalués sur la base d'un examen écrit ou oral en fonction du nombre d'étudiants inscrits, en présentiel ou à distance en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.
Méthodes d'enseignement	<p>Ce cours comporte des séances qui se donnent au premier quadrimestre le lundi de 10h45 à 12h45 .</p> <p>L'enseignement est magistral mais favorise l'interaction. Chaque année l'un ou l'autre conférencier est invité à partager son expérience théorique ou empirique. Tant que le respect des protocoles sanitaires l'exige, l'enseignement se fera en mode 'comodal', c'est-à-dire avec enregistrement du cours pour les étudiants qui n'ont pas accès à l'auditoire.</p>

<p>Contenu</p>	<p>Ce cours faisant partie de la finalité entreprise, porte sur les fondements économiques de tout ou partie des thématiques développées dans les autres enseignements de la finalités: droit des structures de l'entreprise, droit des ressources humaines de l'entreprise, droit du patrimoine et droit de la concurrence européenne.</p> <p>L'objectif est d'amener les étudiants à réfléchir sur le contenu des concepts utilisés dans les autres cours de la finalité et de leur donner un aperçu des théories économiques sous-jacentes.</p> <p>Ce cours n'est ni un cours d'économie, ni un cours de droit. Il cherche à expliquer et confronter les approches économiques et juridiques liées aux comportements des entreprises et à leur mode d'organisation pour comprendre la nature des concepts utilisés en droit et le contenu d'un certain nombre de règles de droit qui leur sont applicables.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Les supports de cours sont communiqués via Moodle.</p> <p>Des notes de cours, les présentations ppt ainsi qu'une liste d'articles de références y sont rendus disponibles.</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cours est géré via Moodle</li> </ul> <p>Toutes les indications bibliographiques sont reprises sur Moodle.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Il n'y a pas de pré-requis spécifique, si ce n'est le cours d'introduction à l'économie politique.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>BUDR</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		